

Saint-Bonnet-le-Froid

Bulletin Municipal

Saint Bonnet
Attitude

Janvier 2025



Si l'on devait donner des qualificatifs à l'année 2024 qui vient de s'écouler, ce pourrait être avec les termes de bouleversement et d'interrogations.

Au plan international, où la guerre est toujours présente en Europe, quand de nouveaux fronts se sont ouverts au proche et moyen orient.

Au plan national, avec des bouleversements politiques qui, pour l'heure, sont plus porteurs d'incertitudes que de stabilité, ce dont notre pays a pourtant besoin.

Au plan climatique, avec des épisodes météorologiques de plus en plus violents comme ceux du mois d'octobre.

Mais, comme à Saint Bonnet il n'est pas dans nos habitudes de rester sans rien faire en attendant de voir dans quel sens le vent va tourner, l'équipe municipale a eu la volonté de poursuivre une politique d'investissement. Parmi les plus importants, on peut citer les travaux sur la voirie et les chemins (près de 80 000 €), la fin de l'aménagement du garage communal, l'acquisition d'un nouveau camion en collaboration avec la commune de Saint-André en Vivarais.

Des projets ont aussi été lancés qui seront réalisés en 2025 et 2026 :

- La réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) travail qui s'inscrit dans une logique de co-construction avec la population. Il s'agit de définir ensemble quel avenir nous voulons pour le village dans une logique complémentaire de développement et de valorisation de nos richesses naturelles.
- La rénovation thermique de l'école et la construction d'un bâtiment adjacent pour rendre notre école (35 enfants à ce jour) encore plus attractive.
- La création d'une nouvelle signalétique pour mettre en valeur nos commerces et services.

Au regard de la nécessité de redresser les comptes publics, des inquiétudes pèsent sur le devenir des financements de l'État, c'est pourquoi tous ces projets sont réalisés en minimisant le recours à l'emprunt (aucun en 2024) et sans augmentation des taux d'imposition communaux. Cela est possible en cherchant à mobiliser au maximum nos financeurs, au premier rang desquels Haut Pays du Velay Communauté, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Notre communauté de communes agit aussi sur notre commune grâce aux dispositifs Aide aux façades et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

2025 sera aussi l'année de la nouvelle organisation de la gestion de l'eau et de l'assainissement désormais confiée, pour l'eau, au Syndicat des Eaux de Montregard - auquel la commune va adhérer - et pour l'assainissement à Haut Pays du Velay Communauté.

C'est aussi l'année du recensement qui se déroulera entre janvier et février prochain. C'est une opération importante pour mesurer l'évolution de la population.

Toutes ces initiatives sont le fruit d'un travail collectif de l'équipe municipale, ainsi que de nos agents Florent, Odile et Laurence (qui a succédé à Céline) au cours d'une année 2024 marquée par un important volume de travail. Leur investissement dans les tâches qui leur sont confiées est à souligner.

Je tiens également à remercier les commerçants, les artisans, les associations et tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de toutes les manifestations qui font qu'il fait bon vivre à Saint Bonnet.

A l'aube de cette année 2025, je vous souhaite ainsi qu'au nom de toute l'équipe municipale et des agents une très bonne année. Que celle-ci vous apporte bonheur et pleine réussite dans tous vos projets ainsi qu'à vos proches et familles.

LE MAIRE, Jean-Pierre SANTY

Direction de la publication

Mairie de Saint-Bonnet-le-Froid

Rédaction

Mairie de Saint-Bonnet-le-Froid

Création graphique

Studio Sourisdom • 48445084600056

Crédits photographiques

Mairie, associations, Mélanie Blanchon, Fabrice Beauvois (p8)

Tirage

300 exemplaires

Janvier 2025, reproduction interdite

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

25/03/2024 : Bernard SCHUMACKER décédé à FIRMINY

02/04/2024 : Juliette DUMONT décédé à MONTFAUCON

NAISSANCE

05/10/2023 : Gabin DEGOT né à ANNONAY

21/08/2024 : Sophie, Michèle, Marie MARCON née à FIRMINY

04/10/2024 : Lou-Ivy, Bruna MIRAMAND née à FIRMINY

MARIAGE

20/04/2024 : Jean-François MARIANI et Isabelle KIKMOUN

27/04/2024 : Francis, Alain NEBOIT et Stéphanie BERGERON

12/10/2024 : Pauline, Julie, Michèle SANTY et Pauline, Agathe ROUX

Voilà un sujet ou plutôt deux sujets bien complexes au regard des évolutions techniques, budgétaires et niveau de service qu'ils impliquent.

Jusqu'à quelques semaines l'objectif était clair avec le transfert à la communauté de communes Haut Pays du Velay des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2025.

Tout en rappelant que la loi impose, encore aujourd'hui, un transfert obligatoire au 1er janvier 2026, au plus tard.

Or le premier ministre démissionnaire Michel Barnier a indiqué qu'il proposerait au parlement (Sénat et Assemblée Nationale) une évolution de la loi annulant le principe d'obligation de transfert.

Cette annonce, non encore effective car non votée au moment où nous écrivons ces lignes, a eu pour conséquence de faire évoluer le scénario initial envisagé. Certaines communes de la communauté de commune ont souhaité garder la gestion de l'eau en régie communale.

Pour l'eau, la communauté de communes ne prendra pas la compétence au 1er janvier 2025.

Saint Bonnet, qui jusqu'à présent gérait l'eau en régie, a fait le choix de rejoindre le syndicat des eaux de Montregard (SEM) désormais compétent en matière de production et de distribution de l'eau. La gestion de l'eau tant dans ses dimensions production que distribution relève de compétences techniques dont la commune ne dispose pas. Une telle adhésion offre aussi la possibilité, via des dispositifs d'astreinte, d'avoir une très bonne réactivité en cas de problèmes. Enfin les budgets seront désormais mutualisés à l'échelle des 7 communes adhérentes permettant de disposer de moyens financiers importants pour réaliser des investissements sur nos installations. Au-delà de ces aspects très techniques, il est légitime de se poser la question du prix de l'eau. Celui-ci sera décidé par le syndicat qui est composé d'élus municipaux et où Saint Bonnet le Froid aura naturellement sa place. Le prix du mètre cube augmentera très certainement dans une proportion que nous veillerons à être le plus raisonnable

possible. A ce titre, et cela est acté dans les statuts du SEM, le prix de l'eau de Saint Bonnet sera inférieur à celui des autres communes pour prendre en compte qu'il n'y pas de station de traitement. Nous serons vigilants à ce que l'eau ne soit pas traitée aussi longtemps que le cadre réglementaire nous le permettra. La tarification par tranche dégressive en fonction du volume consommé ne sera plus possible à partir de 2026.

Toutefois, afin de limiter l'impact de l'augmentation pour les gros consommateurs (professionnels, agriculteurs, ...) une réflexion sera menée visant à avoir des prix distincts de ceux de la consommation domestique. Le SEM sera donc désormais l'instance qui définira les tarifs et la politique d'investissement.

Une Société Publique Locale (SPL) est créée en parallèle. Elle aura en charge les aspects administratifs liées aux décisions politiques prises au sein du SEM : gestion des abonnements, facturation, lancement et suivi des travaux d'investissement.

Pour l'assainissement, le principe du transfert de la compétence à la

communauté de communes est maintenu et une personne va être recrutée pour cela. Les communes continueront à réaliser les suivis des systèmes d'assainissement (station d'épuration principalement) comme aujourd'hui, le temps passé par notre agent technique et les éventuelles dépenses seront refacturés à la communauté de communes. Là aussi la question des tarifs, fixés désormais par la communauté de communes, fera l'objet de discussions. Ce qu'on sait déjà c'est que la tarification par tranche telle que nous la connaissions comme pour l'eau ne sera plus légalement possible. On sait également que pour mobiliser les subventions lors d'investissement, un prix minimum de 1.2 euros le M3 (abonnement compris) est obligatoire. Le coût de l'assainissement va donc légèrement augmenter, mais il en aurait été de même si la commune était restée en régie municipale.

Pour l'assainissement non collectif, le syndicat des eaux Loire Lignon (SELL) étant dissous, c'est désormais la SPL, évoquée précédemment qui reprend ses missions.

Eau et assainissement





Derrière ces trois lettres, pour Plan Local d'Urbanisme se préparent des choix stratégiques quant au prochain développement en terme d'urbanisme pour les 10 ans à venir.

Il est nécessaire de rappeler qu'à ce jour Saint Bonnet le Froid ne dispose pas de document d'urbanisme. C'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique. Cela signifie que la notion de constructibilité, ou non, d'un terrain se juge sur le fait qu'il doit être en continuité d'une construction existante (Loi Montagne) et que ce sont les

services de l'État (Direction Départementale des Territoires) qui instruisent les demandes de certificat d'urbanisme et de permis de construire. Le contexte réglementaire a beaucoup évolué ces dernières années avec notamment l'obligation de limiter la consommation d'espaces artificialisés (maison, route, place,...) de façon significative. C'est la loi dite ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Naturellement cette Loi s'applique à Saint Bonnet le Froid et sans rentrer dans les détails techniques, elle nous impacte fortement en limitant les possibilités de construction.

A la lecture de ces éléments, l'équipe municipale a fait le choix d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme. Après appel d'offre, c'est le cabinet Verdi de Saint Etienne qui a été choisi pour un marché de 49 933 € HT financé par des subventions à hauteur de 36 815 €.

Le travail a démarré au printemps 2024 par une phase de diagnostic. L'élaboration d'un tel document s'inscrit dans un temps long avec plusieurs séquences.

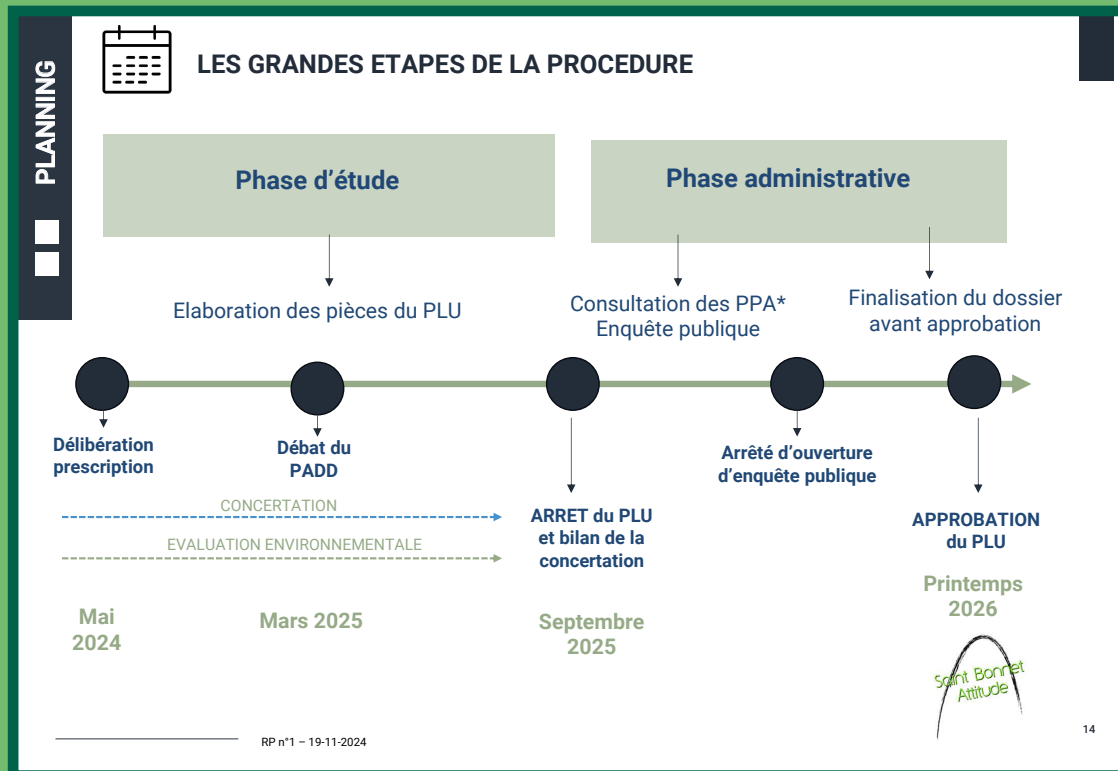
La volonté de l'équipe municipale est de s'inscrire dans un travail de co-construction avec l'ensemble de la population et pas seulement des choix décidés uniquement par les élus.

Pour cela des réunions publiques seront organisées, nous ferons une communication

régulière, et des remarques et suggestions pourront être faites en mairie, des éléments seront consultables sur le site Internet de la commune :

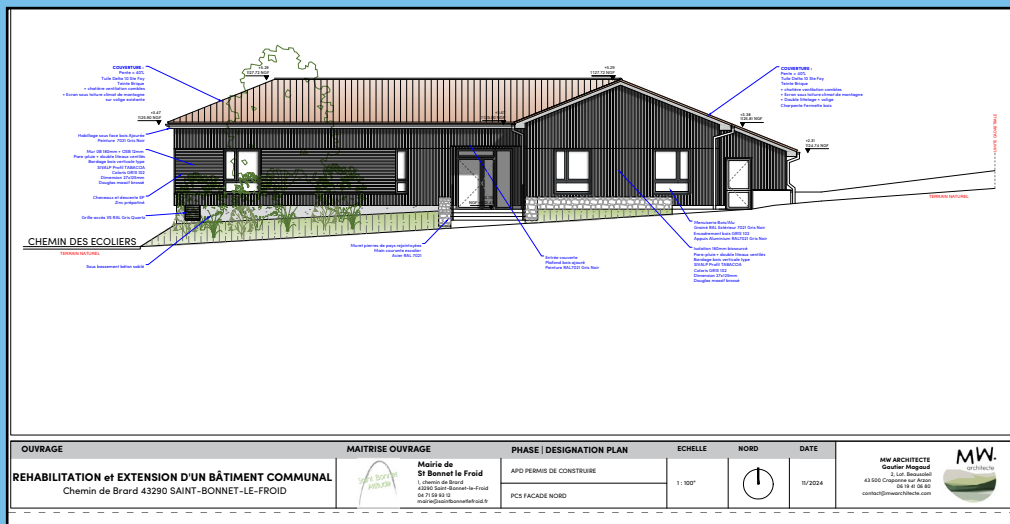
<https://saintbonnetle froid.fr/publications/urbanisme-publications-du-plu/>

Enfin une enquête publique sera l'un des moments forts de cette construction. L'objectif final est de définir différentes zones de la commune : Agricole, Naturelle, Urbanisée et A Urbaniser. A l'intérieur de ces zones et principalement les zones AU des règles de construction seront définies. Il s'agit donc de trouver le juste équilibre entre les enjeux patrimoniaux et naturels à préserver et la possibilité d'accueillir de nouveaux habitants en adaptant l'offre de logement proposée.



Depuis son inauguration en 1991, notre école a vu passer beaucoup d'enfants et d'équipes d'enseignants. Depuis quelques années, les effectifs sont en progression pour atteindre 35 élèves pour l'année scolaire 2024/2025. Il est à noter que cet effectif est constitué pour moitié d'enfants résidant en dehors de la commune.

De fait, notre école est devenue une forme de regroupement pédagogique sans en avoir le titre officiel.



ÉCOLE

En parallèle de ces évolutions favorables il apparaît que compte tenu de son âge, la performance énergétique de l'école nécessite d'être grandement améliorée. A la fois pour diminuer les coûts de fonctionnement et aussi pour s'inscrire dans une politique de développement durable. On fait également le constat que l'école commence à être petite pour accueillir les enfants et les enseignants dans les meilleures conditions. A la lumière de ces éléments, et en concertation avec l'équipe enseignante, l'APEL et l'OGEC, il a été décidé d'engager une réflexion sur les possibilités d'une rénovation énergétique de l'école et la création d'une extension avec un bâtiment adjacent. Ces échanges, avec l'appui d'Inge 43, ont conduit à concevoir un projet répondant aux objectifs exposés ci-dessus. Une équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par le cabinet Gauthier Magaud a été retenue.

L'estimation du projet (honoraires maîtrise d'œuvre et travaux) est de 500 000 €. Des subventions seront sollicitées auprès de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et la communauté de communes Haut Pays du Velay. L'objectif est d'atteindre 80 % de financement. En complément, l'idée est aussi de lancer une souscription auprès du public.

Le projet consiste également à raccorder l'école au réseau de chaleur existant porté par ERE 43 avec un reste à charge pour la commune à hauteur d'environ 15000€. Il s'agit là aussi de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

La consultation des entreprises est prévue pour le premier trimestre 2025 avec une durée de travaux d'environ 12 mois.

Pendant cette période et en concertation avec la directrice, l'école occupera le foyer rural.



Boîtes à livres

Les jeunes du club ados avaient, en 2023, réalisé des chantiers sur toutes les communes du territoire. A Saint Bonnet, nous leur avons demandé de fabriquer des boîtes à livres. L'une est disponible à la mairie, l'autre se trouve devant le foyer, la boulangerie a aussi décidé d'en installer une dans le sas d'accès. Ces équipements fonctionnent grâce à la participation de tous, pensez-y avant d'acheter un livre (ou de vous en séparer).



Développement durable

Le composteur

Depuis le 1er janvier 2024, il est interdit de mettre à la poubelle d'ordures ménagères des bio déchets. Nous savons que la plupart d'entre vous ont des solutions individuelles (compost, poulailler, lombri-compost...), pour tous les autres et particulièrement ceux qui n'ont pas de jardin ou d'espaces extérieurs, nous avons installé un composteur collectif.

Nous attirons votre attention sur le fait que s'il est appelé collectif il n'est pas pour autant utilisable par tous, quelques foyers se sont manifestés, prêts à se former aux bonnes pratiques, c'est à ces foyers que la mairie confiera une clé du composteur. Si vous aussi souhaitez l'utiliser, merci de vous faire connaître auprès de Mélanie Blanchon.

Eau

Après plusieurs alertes concernant nos consommations d'eau, nous sommes heureux de constater que les comportements sont devenus de plus en plus raisonnables, nous vous remercions pour cette progression et vous encourageons à garder le cap.

Collecteur à la mairie

Vous trouverez à l'entrée de la mairie un collecteur pour recyclage, vous pourrez y déposer les outils d'écriture (stylos bille, encre, cartouches d'encre, feutres, marqueurs, correcteurs blancs), les bouchons en plastique et en liège.

SICTOM

Depuis quelques années déjà on constate chaque année une baisse de production de poubelle par habitant sur notre territoire, il semblerait que la tarification incitative, les lois nationales et la conscience écologique ont radicalement changé nos comportements.

Dans un souci d'efficacité, tout comme financier, le SICTOM a déjà sollicité les « gros producteurs » de la commune. Jusqu'à présent, ils étaient collectés 2 fois/ semaine, depuis cet été, ils ne le sont plus qu'une seule fois/ semaine. La réflexion est engagée également pour les particuliers, avec peut-être à terme, une collecte toutes les 2 semaines.

Nous avons maintenant de nouvelles colonnes, vous avez pu constater que les consignes de tri évoluent (on peut maintenant recycler les pots de yaourts, les plaquettes de médicaments, barquettes en polystyrène, gourdes de compote, capsules de bouteilles, les tubes de dentifrice, suremballages plastiques, film alimentaire ou papier aluminium) elles sont maintenant bien plus lisibles sur ces nouveaux containers.





Les nouveaux commerces

Lamaya Atelier

Depuis ce début d'année, Julie Michel a créé Lamaya atelier, ceux qui la connaissent comprendront le clin d'œil à sa grand-mère. C'est une activité qu'elle mène en parallèle de son travail à SABA, où vous avez pu admirer des fauteuils tapissés par ses soins. Elle relooke des meubles, crée des petits objets de décoration, comme des lampes. Elle développe aussi une activité autour des mariages : décoration personnalisée, location de décors clé en main, ainsi que de la décoration événementielle, pour les commerçants par exemple.



Natura Loisirs

Cet été, Cyril Chaudier et ses associés ont inauguré la boutique Natura Loisirs. Plusieurs univers se rencontrent ici, c'est d'abord la pétanque, avec un terrain indoor, qui permet, soit de venir jouer quand la météo n'est pas au beau fixe (tarif de 5€ par partie et par joueur), soit d'essayer un des nombreux modèles disponibles à la vente, de la marque ligérienne Obut. Bientôt, seront également disponibles des boules lyonnaises.

Le rayon textile s'organise sur 2 axes, les marques Lafuma et Picture pour la pratique des activités de plein air, ainsi que des textiles à floquer pour les équipes sportives notamment.

Outre la possibilité de louer des vélos électriques, beaucoup de prestations sont à créer sur mesure (privatisation de l'espace pétanque intérieur par exemple).

Galibeau

Mélanie et Jérôme Protokowicz, ont ouvert depuis plus d'un an maintenant, la galerie Galibeau, qui propose un espace friperie, des créations d'artistes voisins, des expositions permanentes et temporaires, une bibliothèque dédiée à l'art contemporain et à la mode durable, ainsi qu'un salon de thé, 100% produits locaux.

Mélanie a créé la marque jakowicz, (vêtements et accessoires), elle propose également de l'up-cycling de vêtements, et des ateliers de couture. Vous pourrez aussi rencontrer Mélanie avec les enfants de l'école puisqu'elle y travaille en ce moment à mi-temps.



Mégane Riou

Depuis la fin novembre, Mégane Riou a installé son cabinet d'ostéopathie place Jean Béal. Infirmière et sapeur-pompier volontaire de formation, bien connue des habitants du village.

Après plusieurs remplacements en Haute Loire, c'est au village gourmand qu'elle s'installe.

Elle peut à la fois agir en prévention et en curatif, pour les adultes et les enfants.

Rendez-vous sur Doctolib ou au 06 84 32 53 48.





Le mot des associations



Le club des aînés ruraux

A l'époque, en 2021, quand j'ai pris la présidence des aînés, nous étions une trentaine d'adhérents, au fil des années, petit à petit, les membres du club ont disparus, et personne ne les a remplacés, ce qui fait qu'en 2024, on se retrouve à 6 personnes. Alors tous les jeudis après-midi, on tape la belotte, la coinche, etc à la salle des associations prêtée par la commune.

Voilà nos occupations, si des personnes veulent nous rejoindre, elles seront bien accueillies.

Henri Blanchard

Le club des 4 pattes

Le club de 4X4 du village gourmand est en phase de renaissance, depuis 2024. Nous espérons pouvoir organiser plusieurs sorties en 2025. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Francis Neboit, président



Association Communale de Chasse Agréée

La chasse est une activité ancrée dans les traditions de notre commune depuis des générations. Bien plus qu'un simple loisir, elle contribue à l'équilibre de notre environnement et au maintien de la biodiversité locale. Elle est un moment privilégié de partage entre passionnés de nature et de grands espaces, mais elle ne peut perdurer que si elle est exercée dans le respect des lois, de l'environnement et des autres habitants. Le dialogue avec les autres usagers de la nature, randonneurs, cyclistes ou simples promeneurs, est également essentiel, C'est dans cet esprit de responsabilité partagée que nous continuerons à encourager cette pratique, en veillant à ce qu'elle reste en harmonie avec la nature et la vie collective de notre commune.

Nous souhaitons à tous les chasseurs de la commune une excellente saison, placée sous le signe du respect, de la sécurité et de la convivialité ! En saint Hubert, Le secrétaire, Yannick Sagnol

Théâtre

Une vingtaine de jeunes ont participé aux ateliers théâtre animés par Myriam Dumont, fin juin c'est un public nombreux qui est venu les applaudir, des pièces écrites par Myriam, inspirées de contes célèbres, alors que les plus jeunes ont choisi de parler, sous prétexte d'Haloween, de nos peurs et nos préjugés. Deux soirées de bonne humeur grâce à ces jeunes comédiens très doués.

Un joli motif de satisfaction c'est certainement de voir que ces ateliers attirent également des enfants venus des communes environnantes, de quoi être optimiste pour le futur.

Les adultes de leur côté ont accueilli deux nouvelles participantes et montent une pièce de Dario Fo, une comédie italienne qu'elles sont impatientes de vous présenter courant 2025.

Club de pétanque

Pour sa première année, le club de pétanque de St Bonnet enregistre un bilan plus que positif.

Ce sont 32 joueurs dont 3 féminines, répartis en 3 équipes engagées en championnat. Deux d'entre elles finissent première de leur poule tandis que la troisième termine deuxième. Grâce à ces résultats une équipe parvient à se hisser en troisième division. Le club a également engagé une équipe en coupe de France. Les joueurs se sont battus afin d'aller le plus loin possible. Ils s'inclinent lors du troisième tour départemental, face à une très belle équipe du Puy en Velay, juste avant d'atteindre le niveau régional. Les trois équipes ont aussi participé à la coupe de la Haute-Loire. Une accède même aux 8èmes de final.

Les joueurs, tout au long de la saison ont participé à de nombreuses rencontres et ont porté haut les couleurs de St Bonnet. Tous investis dans leur club, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont organisé un concours sauvage le 3 août. Ce fut un véritable succès avec 78 doublettes inscrites.

L'ensemble des licenciés étaient également présents à la foire des 02 et 03 novembre, pour servir le traditionnel saucisse/sarasson/pommes de terre. 244 repas ont été servis dans la joie et la bonne humeur.

Le club sera ravi d'accueillir toutes celles et ceux qui voudraient les rejoindre et partager leur passion commune pour la pétanque. Merci aux 33 sponsors pour leur confiance et leur soutien.

Pour tout renseignement, contacter Pascal Fraysse au 06.63.14.05.63



Comité d'Animation GOOD VIBES ATTITUDE !

Cette année encore, Saint Bonnet a vibré au rythme de ses animations, et quel succès ! La Foire aux Champignons a battu des records de fréquentation, les concerts ont rassemblé un public enthousiaste venu de toute la région, et les différentes activités ont rencontré un engouement croissant. Ce bel élan, nous le devons à l'implication indéfectible de chacun : commerçants, bénévoles, habitants et amis de « La bande de Saint Bonnet », tous unis par la volonté de faire rayonner notre village.

Nos vice-présidents, engagés et passionnés, méritent une mention particulière. Maguy, responsable de la communication et des commerçants, a su offrir une visibilité sans précédent à nos événements, attirant un public toujours plus large. Thomas, avec le désormais incontournable Saint Bonnet le Show, a dynamisé le village, créant des rendez-vous

festifs et conviviaux pour toutes les générations. Julie, en enrichissant constamment la vie associative, propose aux habitants une diversité d'activités et d'initiatives. Cette année, elle a aussi réveillé la magie de Noël à Saint Bonnet en lançant un défi créatif à tous les quartiers : un concours de décorations. Grâce à cette belle initiative, le village s'est illuminé et l'esprit des fêtes a rayonné avec éclat et originalité. Quant à Jacques, il a su continuer à porter la Foire aux Champignons à un niveau d'excellence, tout en préservant son caractère populaire. Avec le temps, cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable, où gastronomie et convivialité se mêlent avec brio.

Ce succès, nous le devons avant tout à notre capacité à travailler ensemble, animés par l'énergie irrésistible de la Saint Bonnet Attitude.

Nous continuons également à agir avec ambition et détermination aux côtés de la communauté de communes et du département,

chaque fois que l'opportunité se présente. Non pas pour simplement exister, mais pour impulser notre vision dynamique du développement et du vivre-ensemble. La place de la Foire aux Champignons au sein du programme de l'Automnal Gourmand, notre présence au Salon du Tourisme ce printemps avec l'Office de Tourisme, ainsi que la création de la FACA et du chèque cadeau départemental, illustrent parfaitement cet engagement.

En 2025, nous poursuivrons sur cette voie : innover, collaborer et cultiver cet esprit qui nous est si cher. Notre comité d'animation, poussé par ses équipes de bénévoles, s'engage à faire de chaque événement un moment unique et mémorable.

Alors, si comme nous, vous partagez cet enthousiasme, rejoignez-nous pour continuer à écrire ensemble la belle histoire de notre village.

Vive la Saint Bonnet Attitude !

Johannes Marcon

**Président du
Comité d'animation**



Des nouvelles de l'école du village

Avec un effectif de 35 élèves réparti entre deux classes, notre école continue de s'épanouir. Les plus petits (17 élèves) sont accompagnés par Dorothee, et les plus grands (18 élèves) par Fabien, aidés de Mélanie, Isabelle et Cécile.

Vous les avez sans doute déjà croisés à l'extérieur, car l'école privilégie « l'école du dehors ». Toutes les matières peuvent y être enseignées dans un cadre naturel, permettant aux enfants d'apprendre autrement et de s'épanouir pleinement.

L'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) : Une école qui grandit

En charge du personnel, des locaux et du fonctionnement, nous avons le plaisir de mettre en route des travaux d'agrandissement de l'école. Ils sont prévus pour débuter en avril afin de répondre à l'augmentation des effectifs. Nous tenons à remercier vivement la mairie pour ce projet, qui permettra d'accueillir confortablement tous nos élèves. Ce projet ambitieux reflète la vitalité de notre communauté scolaire et son dynamisme pour l'avenir.

L'APEL (Association des Parents d'ELèves) : Une communauté de parents mobilisée pour l'école

L'APEL tient à remercier chaleureusement les habitants du village pour leur participation active aux nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année. Une mention spéciale pour nos cantinières ! Votre présence et votre soutien, ainsi que l'implication des commerçants locaux, sont précieux. Grâce aux fonds récoltés, nous pouvons financer des projets tels que le voyage scolaire, de nombreuses sorties, des animations variées, ainsi que des améliorations au quotidien pour les enfants. Tout cela contribue à enrichir leur expérience à l'école. Merci à tous pour votre générosité et votre engagement !

L'histoire d'Eugène Monteil

Le 8 mai dernier, un hommage a été rendu à Eugène Monteil, découvrez son histoire sur le site de la commune.

<https://saintbonnetlefruid.fr/commune/presentation-du-village/>



Une nouvelle vie pour Enola le témoignage de Romaric et Lucile



Âgée de seulement 2 mois, Enola tombe malade. Elle a de nombreux vomissements et du sang dans les selles. L'hôpital Nord de Saint Étienne, découvre que notre fille est atteinte d'un SHU (Syndrome Hémolytique et Urémique) provoqué par la bactérie Escherichia Coli (E. Coli).

Un traitement est mis en place pour détruire la bactérie mais celui-ci a été inefficace.

Le foie d'Enola est endommagé et les médecins nous expliquent que son foie de bébé a une cirrhose de stade 3.

Son foie a été détruit par la bactérie. Notre petite fille doit donc bénéficier d'une greffe de foie pour pouvoir vivre.

Suite à cette annonce, Enola a passé plusieurs mois à l'hôpital HFME à Bron (Rhône-Alpes 69).

2 Solutions étaient possibles : Le don cadavérique ou le don vivant.

Son père et moi avons fait des tests afin de savoir si nous étions compatibles pour la greffe de notre petite Enola. Après de nombreux examens, la chance nous sourit, je suis compatible (Le lobe gauche du foie, environ 200g a été prélevé).

A l'âge de 11 mois, Enola a reçu son nouveau foie. Grâce à cette greffe Enola peut avoir une « vie normale ». Cependant, elle devra prendre, à vie, des médicaments mais surtout des anti rejets afin que son corps ne lutte pas contre ce nouvel organe « étranger ».

Enola a aujourd'hui 8 ans dont 7 années avec son nouveau foie. C'est une petite fille malicieuse et pleine de vie.

Le don d'organe est important, il faut en parler autour de nous car il sauve de nombreuses vies peu importe l'âge.

Informations communales

Personnel mairie

Céline Chambert, après avoir passé plusieurs années à Saint Bonnet (d'abord à la poste / comité d'animation, puis à la mairie) a eu cette année la possibilité de se rapprocher de chez elle et d'intégrer la mairie de Saint Just Malmont. Nous lui souhaitons un parcours plein de défis et de réussites à ce nouveau poste. C'est Laurence Arnaud qui la remplace depuis le mois de mai. La première année est faite de découverte, et Laurence apprend chaque jour à accomplir de nouvelles missions, ses précédents emplois lui avaient permis d'acquérir la plupart des compétences indispensables. Saluons ici l'efficacité et l'aisance de Laurence qui a pris son poste en main, de manière très fluide.



Du 16 janvier au 15 février 2025 la commune va faire l'objet d'un recensement. C'est une démarche très importante pour la commune. Outre le fait de calculer le nombre d'habitants, le recensement a aussi des incidences sur des financements (Etat et communauté de communes) et sur les futures politiques d'urbanisme.



Pour réaliser le recensement, Pauline Bruas a été nommée agent recenseur. Nous sommes sûrs que vous lui ferez le meilleur accueil, sachant qu'une grande majorité des réponses s'obtient désormais à votre initiative par internet. Naturellement les personnes peu à l'aise avec l'informatique et/ou ne disposant pas des connexions nécessaires seront accompagnées.



Don d'organes

Le don d'organes est avant tout un magnifique geste de fraternité et de solidarité. En France près de 70 000 personnes vivent avec un organe greffé. Chaque année 6000 personnes sont greffées mais près de 1000 décèdent en attente de greffe

La loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant ; après consultation du registre des refus, elle demande aux équipes médicales de consulter les

proches pour recueillir une éventuelle opposition du défunt ;

En parler de son vivant, c'est donc les soulager lors de l'entretien ; informer ses proches est donc essentiel. Malgré l'engagement des professionnels de santé et des bénévoles des associations, le taux d'opposition au don en France reste élevé, 36 % en 2023 alors que 80 % des français interrogés se disent pour le don d'organes. En faisant baisser le taux de refus, on pourrait sauver des vies ; c'est un enjeu de santé publique

Avec un simple OUI on peut sauver jusqu'à 7 vies. On peut aussi donner de son vivant (10 % des greffes) lire le témoignage de Lucile Ferriol La commune de Saint Bonnet le froid se propose de s'engager pour le don d'organes en organisant une conférence en Mars 2025 et en plantant un « arbre de vie » pour remercier les donneurs et leurs familles.

Pour vous renseigner : www.dondorganes.fr, www.france-adot.org, www.association-gregorylemarchal.org, amfe.fr

Rénovation

Haut pays du Velay communauté met en place un programme d'aide et de conseils gratuits pour vos projets de rénovation., le but étant de d'adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie, de réduire les dépenses énergétiques des foyers, et d'améliorer les logements anciens ou en mauvais état.

Pour toute information, conseil ou demande de subvention, contactez SOLIHA au 0471091407, du lundi au vendredi, de 9h à 12h, ou par mail à l'adresse :

contact.hauteloire@solihha.fr.

Pour rappel, l'aide pour la rénovation de votre façade est toujours en place. Contact pour votre dossier : Marie-Line Vanhille : 0471599720.

Un projet de rénovation globale de votre logement ?

HAUT PAYS DU VELAY communauté
vous accompagne jusqu'en 2027 !



Économies
d'énergie

Adaptation
du logement



Rénovation
habitat dégradé



PERMANENCES

Communauté
de Communes,
MONTFAUCON-
EN-VELAY

Maison France
Services,
DUNIÈRES



Conseils, aides financières...

Contactez-nous
au
04.71.09.14.07
les matins
ou par mail :
contact.hauteloire@solihha.fr



ZOOM sur la saison culturelle

La communauté de commune a fait le choix depuis la rentrée 2024 de proposer un peu moins de spectacles sur l'année, en maintenant un budget conséquent pour la culture. C'est une belle opportunité d'accueillir sur le territoire des événements de qualité.

Surveillez les affiches qui vous informent des rendez-vous à venir, ainsi que les pages sur les réseaux sociaux (haut pays du velay communauté), et sur les pages Iliwap.

Les spectacles étant souvent complets, pensez bien à réserver vos places auprès de l'office de tourisme de Montfaucon.

Être informés des évènements sur le territoire

Vous pouvez demander à recevoir chaque semaine par mail la liste des animations et évènements à venir, contactez l'office de tourisme qui est le meilleur relais pour savoir ce qui se passe autour de vous.

Vous pouvez aussi demander à l'office de relayer les manifestations que vous organisez, être visibles sur divers sites locaux, départementaux et régionaux, être partagé sur les réseaux sociaux,

Office de tourisme 04 71 59 95 73 tourisme@hautpaysduvelay.fr

ADMR

Au premier janvier 2025, les associations de Dunières, Montfaucon et Riotord ont fusionné pour devenir ADMR (aide à domicile en milieu rural) Haut Pays du Velay.

Cette nouvelle organisation va permettre une meilleure continuité de services, une mutualisation des moyens administratifs, et veut aussi tendre vers une amélioration des conditions de travail.

Comme beaucoup d'associations, l'ADMR, est à la recherche de bénévoles, sur tout le territoire et sera ravie d'accueillir de nouveaux volontaires qui souhaitent donner un peu de temps.

Myriam Laniel

info.montfaucon@fede43.admr.org

04 71 65 60 03